

3. Nov. 34 Ri.

001W 780

B.41.1.1.- DT.

Berne, le 2 novembre 1934.

ad l.C.4.Confidentiel.

Monsieur le Ministre,

Nous avons eu l'honneur de recevoir votre lettre du 30 octobre nous relatant votre entretien avec le Baron Aloisi au sujet du journaliste italien A P r a t o et nous vous en remercions vivement.

Le cas d'A Prato, qui réside en Suisse sans papiers réguliers, au bénéfice d'un permis de tolérance soumis à de fréquents renouvellements, retient notre attention depuis fort longtemps. Son attitude nous a paru, à diverses reprises, assez déplaisante et, au lendemain des événements dont Genève a été le théâtre, le 9 novembre 1932, nous avons eu de bonnes raisons de le soupçonner d'être l'auteur de sournoises attaques contre le Conseil fédéral dans "Paris-Soir" et dans "Paris-Midi". Faute de preuves, nous avons dû renoncer à éloigner du territoire suisse ce journaliste qui bénéficie de fortes sympathies au sein du parti au pouvoir à Genève. C'est vous dire que, si nous étions en mesure de démontrer que l'attitude d'A Prato est incorrecte, nous saisirions volontiers l'occasion de régler un vieux compte avec lui.

Malheureusement, les griefs dont le Baron Aloisi vous a fait part ne semblent guère nous ap-

A la Légation de Suisse,

R o m e .

CONFIDENTIEL

porter les arguments décisifs dont nous aurions besoin à cet effet, car nous n'avons réussi à trouver, dans notre collection des numéros du Journal des Nations, aucun article attribuable à A Prato qui pourrait constituer, aux yeux du Ministère public fédéral, des attaques inadmissibles contre le Chef de Cabinet du Ministère italien des Affaires étrangères et la politique italienne en général.

Sans doute - le fait est notoire - le "Journal des Nations" poursuit-il une politique de gauche, hostile aux dictatures italienne et allemande et servant les intérêts de la Petite Entente; mais, vu le principe constitutionnel de la liberté de presse, c'est son droit. Son hostilité à la politique italienne est d'ailleurs prudente et pateline; elle évite les injures dont la presse d'extrême-gauche fait un si large abus et se reflète par une tendance générale plutôt que par de véritables attaques.

Nous devons renoncer à vous en faire juge en vous envoyant toute la collection, par trop volumineuse, du "Journal des Nations"; quelques échantillons suffiront, du reste, à vous faire saisir sa méthode. Vous trouverez ci-joints les numéros des 15 et 25 septembre, qui sont les seuls où nous ayons trouvé quelque chose qui puisse avoir blessé le Baron Aloisi, et les numéros des 11, 12 et 13 octobre, qui sont presque entièrement consacrés à l'attentat de Marseille. Ainsi que vous le verrez, on peut fort bien s'expliquer que certains titres et certaines phrases aient déplu à Rome et se demander même si la rédaction

du journal n'a pas effectivement cherché à envenimer le débat au préjudice de l'Italie, mais vous constaterez avec nous que, même en admettant les intentions les plus perfides, il est impossible de trouver dans les cinq numéros ci-joints quoi que ce soit qui permettrait au Conseil fédéral de refuser à A Prato l'asile qu'il a trouvé auprès de ses amis de Genève.

Nous vous serons reconnaissants de nous restituer la documentation ci-incluse lorsque vous en aurez pris connaissance à loisir.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Annexes:

AB *Spaccini*
cinq numéros du
"Journal des Nations".

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

sig. *Motta.*